

Le 20 / 12 / 2011

Dans la cadre de la politique de la poursuite du développement de la discipline du concours complet établie par le Comité Départemental d'Equitation de Haute – Savoie, la Commission CCE, organise pour la troisième année :

Deux journées de stages de perfectionnement destinés aux jeunes cavaliers des clubs du département.

Les participants devront être affiliés à un club de Haute–Savoie et être titulaires d'une licence fédérale 2012. La priorité sera donnée aux cavaliers de 21 ans et moins qui auront terminé au moins 1 parcours de cross du niveau dans lequel ils souhaitent participer (avec un cheval remplissant la même condition de niveau) ; la commission CCE sera seule habilitée à valider les inscriptions.

Quatre groupes de niveau sont prévus :

- Club 3 / Ponam 2 (5 cavaliers maxi)
- Club 2 / Ponam 1 (6 cavaliers maxi)
- Club 1 / Ponam D1 / Amateur 3 (5 cavaliers maxi)
- Club Elite / Ponam DElite / Amateur 2 (4 cavaliers maxi)

Deux journées distinctes sont prévues :

- 1 pour le Dressage / Intervenant = Guy Otheguy BEES 2 et Juge International de CCE ; le 8 janvier 2012
- 1 pour le CSO / Intervenant = Alain Maury BEES 1 et cavalier Pro en CSO ; le 15 janvier 2012.

.Ces 2 interventions auront lieu à Evires à L'Ecurie des 2 Cœurs.

- NB : pour la formation spécifique « Cross »; une 3<sup>ème</sup> journée aura lieu, vraisemblablement aux vacances de Pâques, à La Chapelle Rambaud ; le nom de l'intervenant, la date et le prix vous seront communiqués ultérieurement.

Le prix pour les 2 cours de 1H30 à 2h est fixé à 75 euros par cavalier.

Chaque cavalier s'engage à participer aux cours dans les 2 disciplines (CSO et dressage).

En cas d'impossibilité de participation à la 2<sup>ème</sup> séance ; le prix du cours ne sera pas remboursé mais le cavalier absent pourra être éventuellement remplacé par un cavalier du même niveau.

Les renseignements concernant les horaires seront communiqués au plus tard le vendredi qui précède chacun des stages aux responsables des clubs dont les cavaliers inscrits sont issus.

Chaque cavalier participant au stage avec son propre cheval devra être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile pour celui –ci qui devra être à jour de vaccination contre la grippe équine.

p/o Alain Maury, président du CDE 74 et la commission CCE

Renseignements complémentaires : Marion Buhler 06 72 34 46 15 / e-mail : [marionhollande@hotmail.com](mailto:marionhollande@hotmail.com)

**Bulletin d'inscription**  
**au**  
**Stage de CCE du C.D.E. 74**

*à envoyer avant le mardi 2 janvier 2012*

Je soussigné(e).....  
Né(e) le.....  
Adresse.....  
.....  
N° Licence.....  
Club.....  
Nom du responsable (coach).....  
Niveau d'épreuves CCE.....  
Lieu et date du parcours cross terminé en 2011.....,

demande à m'inscrire avec l'accord du responsable de mon club et de mon responsable légal (en cas de cavalier mineur), aux stages de CCE des 8 / 01 et 15 / 01 / 2012.

Je joins un chèque de 75€ à l'ordre de « C.D.E. 74 » correspondant à la totalité du stage, qui ne sera encaissé qu'à l'issue de la 2ème journée du cursus. Je suis averti que je ne pourrais pas obtenir de remboursement en cas d'impossibilité de ma part de participer à l'un ou l'autre des 2 cours.

Fait le..... à.....

Signature (du responsable légal en cas de cavalier mineur) :

Demande à adresser à :  
Marion Buhler  
Commission CCE du Comité Départemental d'Equitation 74  
336, route de chez Robbé  
74570 Evires